

# Branche Autoroutes

DGV comme...

## Dialogue social à Grande Vitesse

La convention collective de la branche professionnelle du secteur autoroutier est jeune : cela fait à peine 4 ans qu'elle a vu le jour. La CFDT, qui a contribué activement à cet accord, entend qu'elle prenne progressivement toute la place qui doit être la sienne, notamment envers les salariés des plus petites sociétés d'autoroutes pour lesquels elle est une protection. Si cette convention collective de branche a ainsi pu être négociée, au terme de longs mois de négociation, c'est d'abord par la volonté des partenaires sociaux, qui se sont appuyés sur un dialogue social de qualité.

Depuis, le secteur autoroutier a été profondément modifié par la privatisation totale des sociétés le composant. Hors, il n'y avait aucune raison de penser que cette évolution allait avoir des conséquences néfastes sur le dialogue social, qui est une longue tradition dans notre secteur.

Hélas, les dernières évolutions peuvent laisser présager le contraire. Ainsi, la CFDT Autoroutes, qui a récemment saisi le président de la commission sociale de l'Association française des sociétés d'autoroutes [ASFA], par ailleurs également président de Vinci Autoroutes et de la société ASF, afin de réunir la commission nationale paritaire d'interprétation pour une divergence concernant la société du tunnel du Fréjus, s'est vue opposer une fin de non recevoir, sous des motifs pour le moins contestables.

Un autre exemple ? Les organisations syndicales ont été convoquées, sans autre forme de procès, à 3 réunions pour la seule après midi du 16 juin prochain. Elles concernent des instances importantes : l'observatoire national paritaire de la négociation collective ; la commission de bilan sur le système de classification et enfin la commission paritaire nationale de l'emploi. Tout cela peut sembler bien ennuyeux pour un président soucieux d'une image progressiste envers ses clients...

La réaction de toutes les organisations syndicales a été immédiate. Elles ont écrit au président de la commission sociale de l'ASFA pour lui demander de bien vouloir organiser sérieusement le travail de toutes ces instances à des dates distinctes, sans les enchaîner les unes à la suite des autres. Hélas, la réponse a été à la hauteur de ce que nous pouvions en attendre : maintien de 3 réunions dans la même après midi. Et hop ! M. le président est sans doute un homme... pressé !

**La CFDT n'accepte pas cette manière de faire qui n'est pas conforme à la tradition de notre secteur. Lors de la réunion du 16 juin 2010, la CFDT demandera au président de la commission sociale la mise en place de pratiques qui permettent aux organisations syndicales de travailler dans de bonnes conditions, au vu de l'importance des thèmes abordés. La mise en place d'un agenda social est la réponse adaptée, qui permettra à tous les partenaires sociaux de définir – ensemble – le calendrier des différentes instances, ainsi que les moyens pour y effectuer un travail ambitieux, serein et efficace, dans l'intérêt de tous les salariés du secteur autoroutier. De la réponse qui nous sera apportée, nous jugerons de la réelle volonté de l'ASFA de mettre en place un dialogue social de qualité.**